Bulletin Medicus Mundi Suisse + AT Suisse
Numéro d'édition 160, décembre 2021 :
Combattre le tabac dans les LMIC (titre provisoire)
Date limite de soumission : 24 novembre 2021
Contact: Martina Staenke (mstaenke@medicusmundi.ch)

……

Combattre le tabac dans les LMIC (titre provisoire)

Ce bulletin MMS est créé en coopération avec AT-Suisse

Chers collègues

Les conséquences du tabagisme sont bien connues : 8 millions de décès par an, dont environ 1 million dus au tabagisme passif. Le tabagisme demeure un facteur de risque majeur de contraction de maladies non transmissibles (MNT) et la pandémie a montré que les fumeurs de cigarettes risquent davantage d'être hospitalisés ou de mourir de la Covid-19, une maladie respiratoire.

L'endiguement du tabagisme fait partie intégrante des objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies ; il concerne non seulement l'objectif 3 (l'objectif 3.a appelle à une mise en œuvre renforcée de la Convention-cadre de l'OMS dans tous les pays), mais il est également crucial pour la réalisation de tous les autres objectifs. Les produits contenant du tabac nuisent non seulement à la nature, mais la culture du tabac met également en danger la sécurité alimentaire, puisqu'il est cultivé à la place des produits alimentaires.

Les progrès réalisés dans la lutte antitabac dans certains pays sont à attribuer principalement à la Convention-cadre de l'OMS (WHO FCTC), que les États membres de l'OMS ont adoptée en 2003 dans le but de réduire le tabagisme continuellement. Les mesures de bonnes pratiques (MPOWER) ont amélioré la prévention et la proportion de personnes consommant du tabac a diminué dans les pays occidentaux. Cependant, ce fait ne peut cacher le nombre total alarmant de fumeurs dans le monde. Le nouveau rapport de l'OMS (WHO report on the global tobacco epidemic 2021) parle d'environ 1,3 milliard de fumeurs dans le monde, dont 80 % vivent dans des pays à revenu faible ou intermédiaire (PRFI).

Alors que les e-cigarettes (systèmes électroniques d'administration de nicotine – SEAN) conquièrent le marché en Europe et sont faussement présentées par l'industrie du tabac comme des alternatives « sûres » aux cigarettes conventionnelles, les produits du tabac suisses, par exemple, interdits en Suisse même en raison de leur teneur en nicotine, entrent sur les marchés des PRFI en usant de méthodes publicitaires agressives, avec des conséquences dévastatrices.

Avec ce bulletin MMS, nous souhaitons attirer l'attention sur la consommation mondiale de tabac et ses conséquences pour la santé humaine et l'environnement. Nous voulons remettre en question de manière critique les méthodes agressives de l'industrie du tabac et mettre en évidence l'impact du tabac sur la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies. Les mesures nécessaires doivent être identifiées (exemples de meilleures pratiques) et les abus et les défis existants doivent être discutés. L'accent est mis sur les pays à revenu intermédiaire et faible.

Quelques questions-clés de notre point de vue :

- Comment le tabagisme affecte-t-il la santé des personnes et les systèmes de santé dans les pays à revenu faible et intermédiaire (PRFI) ?
- Les gouvernements de ces pays assument-ils suffisamment de responsabilités pour protéger leurs populations contre le tabagisme ?
- Quelles mesures de bonnes pratiques (MPOWER) présentent une bonne efficacité dans la prévention du tabagisme dans les PRFI et comment peuvent-elles être étendues ?
- Le tabac est l'une des causes, sinon la principale cause de maladies non transmissibles (MNT) : dans quelle mesure les ONG suisses prennent-elles en compte la prévention du tabagisme dans le domaine de la santé mondiale ? Peut-être devraient-elles investir davantage dans la prévention plutôt que dans le traitement des MNT ?
- Que signifie le tabagisme pour l'accomplissement des Objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies ?
- Quels signaux la Suisse envoie-t-elle pour se conformer à ses obligations internationales de lutte contre le tabagisme ?
- Quels conflits d'intérêts existent et quels dommages en résultent pour la société et l'économie dans son ensemble ?
- Comment sommes-nous perçus par les acteurs des PRFI ? Nous leur vendons des cigarettes, puis nous les aidons à guérir les maladies liées au tabac.
- Que peuvent faire les ONG locales pour lutter contre le tabac et l'influence des lobbies du tabac ?

Références :

- OMS 2021. Rapport de l'OMS sur l'épidémie mondiale de tabagisme. Aborder les produits nouveaux et émergents. https://www.who.int/publications/i/item/9789240032095
- OMS. Les mesures MPOWER. https://www.who.int/initiatives/mpower
- OMS 2003. Convention-cadre pour la lutte antitabac. https://fctc.who.int/

Nous nous réjouissons du partage de vos idées et de vos contributions, et nous vous demandons de vous manifester auprès de nous munis d'une ébauche de contenu de projet (titre suivi de deux ou trois phrases). Ainsi, nous pourrons définir ensemble la forme et le cadre de votre contribution.

Instructions générales:

Le MMS Bulletin est la revue suisse en ligne pour la coopération internationale et la santé. Il s'agit d'une revue en ligne qui est publiée quatre fois par an. Afin de maintenir la qualité de notre revue, nous vous demandons de suivre les directives suivantes pour la soumission :

- Votre article peut être écrit en anglais, en allemand ou en français
- Longueur de texte : 5000 – 10 000 signes (avec espaces) (2 à 3 pages)
- Titre et sous-titre : veuillez fournir un titre attrayant, y compris un sous-titre
- Introduction : env. 100 mots (gras)
- Références : Veuillez utiliser le style de référence de Harvard [Citations dans le texte : "J'étais..." (Fitzgerald, 2004). Listes de référence : Fitzgerald, F. (2004). The great Gatsby. New York: Scribner.]
- Illustrations : si possible envoyez nous des photos (fichier image séparé tif, jpg) à haute
- résolution (valeur) Veuillez inclure une légende et le nom du photographe.
- Affiliations des auteurs : veuillez fournir une brève description de l'auteur, y compris une
- photographie
- Clôture de la rédaction**: 24 novembre 2021**

- Référence: https://www.medicusmundi.ch/fr/plaidoyer/publications/mms-bulletin/